

Introduction	VII
--------------------	-----

1. Rappel des textes qui régissent la VAE	1
— Qui peut s'inscrire dans une action de validation ? ..	1
— Où s'adresser ?	2
— Quel est le diplôme qui correspond à votre expérience ?	2
— Qui finance ?	2
— Comment bénéficier d'un congé formation ?	3
— Qui délibère et délivre le diplôme ?	3
— La VAE : pour quel diplôme ?	4
— Un bilan de compétences, pour quoi faire ?	4
— Quelles sont les grandes étapes de la démarche de VAE ?	5
— Circuit du candidat VAE	6
2. Demander un dossier de recevabilité (livret 1)	7
— Modèle de lettre	8
— Tableau récapitulatif des démarches	9
3. Remplir le livret de recevabilité	11
— Quelle expérience faire valider ?	11
— Pièces à joindre	12
— Envoi du livret	12
— Réponse à votre demande	13
4. En attendant la réponse à votre demande de recevabilité	15
— Une activité mémoire ou recherche de documents	15
— Une réflexion sur vos motivations	20
— Une recherche de l'offre de formation (module obligatoire) dans votre région	20
— Se questionner sur l'aide dont vous aurez besoin ..	21
— Une démarche d'observation de votre travail ..	22
5. Compléter le livret de présentation des compétences	23
— S'organiser	23
— Rendre tous les documents anonymes	23
— Lire les documents fournis	24
— Choisir les situations	25
— Référentiel d'activités (annexe 1 au livret de présentation des acquis)	25
— Rédiger la démonstration de vos compétences ..	36
— Collecter les éléments de preuve	53

Comment organiser la formation	55
— Choisir	55
— S’inscrire	56
— Financer	56
— Optimiser ce temps de formation	56
— Préparer la formation	58
— Participer	58
— Ce que cette formation ne sera pas	59
7. Rôle de l’accompagnateur	61
— Étapes	61
— Modalités de l’accompagnement	61
8. Préparer l’entretien avec le jury	63
— Les jours qui précèdent	64
— Le jour de l’entretien	64
9. Comment obtenir son diplôme	65
— Résultats de procédure de VAE	65
— Obtenir son diplôme	65
10. Que choisir en cas de validation partielle	67
— Acquérir ces compétences après une nouvelle expérience	67
— Acquérir ces compétences par la formation	67
— Que choisir en cas de validation partielle ?	69
— Tableau récapitulatif de la durée des modules et des modalités de validation	70
Conclusion	73
Annexes	75
— Arrêté du 25 janvier 2005	77
— Arrêté du 22 novembre 2005	79
— Liste des DRASS	81
— Diplôme d’État aide-soignant – Référentiel de compétences	85
— Extrait du livret de présentation des acquis de l’expérience (livret 2)	89
— Extraits du référentiel de formation du diplôme d’État d’aide-soignant	101
Lexique	125